
Deuxième réunion
Genève, 6-10 décembre 2004

Réunion d'experts
Genève, 19-30 juillet 2004
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE RÉVISÉ
DE LA RÉUNION D'EXPERTS**

Lundi 19 juillet 2004

Séance d'ouverture (publique)

10 heures

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion.

Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour.

Point 3 de l'ordre du jour: Adoption du programme de travail.

Point 4 de l'ordre du jour: Adoption du Règlement intérieur.

Travaux de fond (séances de travail)

Première séance de travail

11 heures Déclarations d'ordre général.

Deuxième séance de travail

15 heures Exposés des organisations intergouvernementales.

Mardi 20 juillet 2004

Point 5 de l'ordre du jour: Examen de la question du renforcement et de l'élargissement des efforts institutionnels nationaux et internationaux et des mécanismes existants dans les domaines de la surveillance, du dépistage et du diagnostic des maladies infectieuses touchant les êtres humains, les animaux ou les plantes ainsi que dans le domaine de la lutte contre lesdites maladies.

Troisième séance de travail

10 heures Surveillance, dépistage et diagnostic des maladies infectieuses, et lutte contre ces maladies – généralités.

Quatrième séance de travail

15 heures Surveillance, dépistage et diagnostic des maladies infectieuses touchant les êtres humains, et lutte contre ces maladies.

Mercredi 21 juillet 2004

Point 5 de l'ordre du jour: Examen de la question du renforcement et de l'élargissement des efforts institutionnels nationaux et internationaux et des mécanismes existants dans les domaines de la surveillance, du dépistage et du diagnostic des maladies infectieuses touchant les êtres humains, les animaux ou les plantes ainsi que dans le domaine de la lutte contre lesdites maladies.

Cinquième séance de travail

10 heures Surveillance, dépistage et diagnostic des maladies infectieuses touchant les êtres humains, et lutte contre ces maladies.

Sixième séance de travail

15 heures Surveillance, dépistage et diagnostic des maladies infectieuses touchant les animaux, et lutte contre ces maladies.

Jeudi 22 juillet 2004

Point 5 de l'ordre du jour: Examen de la question du renforcement et de l'élargissement des efforts institutionnels nationaux et internationaux et des mécanismes existants dans les domaines de la surveillance, du dépistage et du diagnostic des maladies infectieuses touchant les êtres humains, les animaux ou les plantes ainsi que dans le domaine de la lutte contre lesdites maladies.

Septième séance de travail

10 heures Surveillance, dépistage et diagnostic des maladies infectieuses touchant les animaux, et lutte contre ces maladies.

Huitième séance de travail

15 heures Surveillance, dépistage et diagnostic des maladies infectieuses touchant les plantes, et lutte contre ces maladies.

Vendredi 23 juillet 2004

Point 5 de l'ordre du jour: Examen de la question du renforcement et de l'élargissement des efforts institutionnels nationaux et internationaux et des mécanismes existants dans les domaines de la surveillance, du dépistage et du diagnostic des maladies infectieuses touchant les êtres humains, les animaux ou les plantes ainsi que dans le domaine de la lutte contre lesdites maladies.

Neuvième séance de travail

10 heures Surveillance, dépistage et diagnostic des maladies infectieuses touchant les plantes, et lutte contre ces maladies.

Dixième séance de travail

15 heures (Réservée à des consultations informelles)

Lundi 26 juillet 2004

Point 6 de l'ordre du jour: Examen de la question du renforcement des moyens disponibles sur le plan international pour répondre à des allégations d'emploi d'armes biologiques ou à toxines ou de poussée suspecte de maladie, enquêter sur les faits et, le cas échéant, en atténuer les effets.

Onzième séance de travail

10 heures Action en cas de poussée de maladie des êtres humains.

Douzième séance de travail

15 heures Action en cas de poussée de maladie des êtres humains.

Mardi 27 juillet 2004

Point 6 de l'ordre du jour: Examen de la question du renforcement des moyens disponibles sur le plan international pour répondre à des allégations d'emploi d'armes biologiques ou à toxines ou de poussée suspecte de maladie, enquêter sur les faits et, le cas échéant, en atténuer les effets.

Treizième séance de travail

10 heures Action en cas de poussée de maladie des animaux.

Quatorzième séance de travail

15 heures Action en cas de poussée de maladie des plantes.

Mercredi 28 juillet 2004

Point 6 de l'ordre du jour: Examen de la question du renforcement des moyens disponibles sur le plan international pour répondre à des allégations d'emploi d'armes biologiques ou à toxines ou de poussée suspecte de maladie, enquêter sur les faits et, le cas échéant, en atténuer les effets.

Quinzième séance de travail

10 heures Enquêtes.

Seizième séance de travail

15 heures Enquêtes.

Jedi 29 juillet 2004

Point 6 de l'ordre du jour: Examen de la question du renforcement des moyens disponibles sur le plan international pour répondre à des allégations d'emploi d'armes biologiques ou à toxines ou de poussée suspecte de maladie, enquêter sur les faits et, le cas échéant, en atténuer les effets.

Dix-septième séance de travail

10 heures Enquêtes.

Dix-huitième séance de travail

15 heures Examen d'un projet de rapport factuel décrivant les travaux de la réunion.

Vendredi 30 juillet 2004

Dix-neuvième séance de travail

10 heures Examen d'un projet de rapport factuel décrivant les travaux de la réunion.

Séance de clôture (publique)

15 heures

Point 7 de l'ordre du jour: Adoption du rapport factuel décrivant les travaux de la réunion.

Point 8 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion.
